



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2023

Monsieur Claude EERDEKENS, Bourgmestre;
Monsieur Vincent SAMPAOLI, Monsieur Benjamin COSTANTINI,
Monsieur Guy HAVELANGE, Madame Françoise LEONARD,
Madame Elisabeth MALISOUX, Échevins;
Madame Sandrine CRUSPIN, Présidente du CPAS;
Monsieur Christian BADOT, Madame Marie-Christine MAUGUIT,
Monsieur Etienne SERMON, Madame Rose SIMON-CASTELLAN,
Monsieur Philippe MATTART, Monsieur Philippe RASQUIN,
Monsieur Christian MATTART, Madame Françoise TARPATAKI,
Madame Florence HALLEUX, Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER,
Madame Cassandra LUONGO, Monsieur Jawad TAFRATA,
~~Madame Caroline LOMBA~~, Monsieur Kévin GOOSENS, ~~Madame Christine BODART~~,
Madame Marie-Luce SERESSIA, Madame Natacha FRANÇOIS,
Madame Gwendoline WILLIQUET, Monsieur Damien LOUIS,
Monsieur Hugues DOUMONT, Madame Nathalie ELSÉN, Monsieur Eddy SARTORI,
Conseillers;
Monsieur Ronald GOSSIAUX, Directeur général;
Présidence pour ce point : Monsieur Philippe RASQUIN ;

6.9. IGRETEC - Assemblée générale ordinaire du 13 décembre 2023 - Mandats de vote

Le Conseil communal,

En séance publique,

Vu l'urgence décrétée en début de séance, à l'unanimité des membres présents ;

Vu les articles L1122-20, L1122-24, L1122-26 § 1^{er}, L1122-30, L1523-12 § 1^{er} et § 1/1 et L3221-5 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) ;

Vu sa décision du 23 novembre 2020 de s'affilier à la S.C.R.L. IGRETEC, Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'études techniques et économiques, sise à CHARLEROI, boulevard Mayence, n°1, et de souscrire et libérer une part de type "A1 communes" au prix de 6,20 euros ;

Vu sa délibération du 21 juin 2021 portant désignation des représentants de la Ville d'ANDENNE aux assemblées générales d'IGRETEC pour le reste de la mandature 2018-2024, à savoir en l'occurrence MM. Françoise LEONARD, Echevine, Sandrine CRUSPIN, Christine BODART, Gwendoline WILLIQUET et Etienne SERMON, Conseillers communaux ;

Vu le courrier du 13 novembre 2023 d'IGRETEC annonçant la tenue d'une assemblée générale ordinaire de l'intercommunale le mercredi 13 décembre 2023, à 18h, en ses locaux ;

Vu l'ordre du jour de l'assemblée générale, lequel est établi comme suit :

1. Affiliations/Administrateurs ;
2. Première évaluation du Plan Stratégique 2023-2025.

Vu la documentation relative à ces points ;

Sur la proposition du Collège communal,

ARRETE A L'UNANIMITE :

Article 1er

Un mandat de vote est donné aux représentants prédésignés pour chacun des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 13 décembre 2023 :

Point 1 : Affiliations/Administrateurs

Résultat du vote : 25 OUI

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 2 : Première évaluation du Plan Stratégique 2023-2025.

Résultat du vote : 25 OUI

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Article 2

Ce vote est valable pour l'assemblée générale ordinaire programmée le 13 décembre 2023, ainsi que pour toute autre assemblée générale ultérieure, avec les mêmes points à l'ordre du jour, si celle du 13 décembre 2023 ne devait pas se trouver en nombre qualifié pour siéger.

Article 3

Une expédition conforme de la présente délibération sera transmise à la S.C.R.L. IGRETEC, Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'études techniques et économiques, sise à CHARLEROI, boulevard Mayence, n°1, ainsi qu'aux délégués communaux.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Par le Conseil,

Le Directeur général,

(s) Ronald GOSSIAUX



Le Président,

(s) Philippe RASQUIN

Pour extrait conforme,

Le Directeur général,

Ronald GOSSIAUX

Le Bourgmestre,

Claude EERDEKENS